

REVUE DE LA SEMAINE

COUR SUPRÊME

La décision de l'honorable juge W. Dorian, validant l'élection de l'honorable M. Laflamme, a été confirmée par la Cour Suprême du Canada, sur les conclusions de M. Edward Cornwallis Monk, le jeune et habile défenseur du ministre de la justice.

Dans son appréciation du litige, la Cour Suprême a éliminé, comme dénués d'importance, tous les points soulevés par la contestation, à l'exception de celui relatif à l'incident de Placide Robert.

La position occupée par Robert auprès de l'hon. M. Laflamme est-elle celle d'un agent électoral, et son acte d'intimidation à l'égard de son beau-frère Paré a-t-il le caractère d'une manœuvre frauduleuse impliquant l'invalidation de l'élection de M. Laflamme?

La première question a été résolue dans l'affirmative par les hons. juges Richards, Strong, Fournier et Taschereau; dans la négative par l'hon. juge Henry.

Quant au second point, le juge-en-chef Richards et le juge Strong ont déclaré que l'acte reproché à Robert constituait le délit de fraude par un agent électoral et entraînait la nullité de l'élection de l'hon. ministre de la justice.

Les hons. juges Fournier et Taschereau ont soutenu que l'acte en question avait eu lieu entre parents, au sein de la famille, et qu'il ne convenait pas, pour donner effet aux dispositions exceptionnelles de la loi électorale, de transgresser le principe du droit des gens qui déclare le domicile et les conversations qui y sont tenues, inviolables.

Le juge Henry crut reconnaître dans l'acte de Robert les éléments de la fraude, mais l'hon. juge étant d'avis que Robert n'était pas l'agent de l'hon. M. Laflamme, il s'en est suivi que, sur la question d'invalidation de l'élection, les juges se sont divisés ainsi:

Pour l'invalidation: le juge-en-chef Richards et l'hon. juge Strong.

Contre: les hons. juges Fournier, Taschereau et Henry.

L'hon. juge Ritchie a été empêché par la maladie de siéger dans cet important procès.

MONTREAL

Si le bureau de santé n'était pas—puisqu'il faut l'appeler par son nom—une immense et ruineuse blague, laisserait-il les eaux du printemps croupir dans les bassins de la ville et répandre aux quatre vents du ciel leurs miasmes empestés? Aux printemps de 1876 et 1877, on a signalé à la commission sanitaire une mare étalant ses eaux jaunâtres en arrière du No. 145, sur la rue Saint-André. Qu'a fait la commission? Elle a laissé aux rayons absorbants du soleil le soin de pomper, chaque été, ces eaux fétides, et maintenant encore la mare existe plus profonde et plus infecte que jamais. L'année s'écoulera-t-elle sans que messieurs les commissaires daignent avantager ce quartier d'une bienfaisante rigole? Nous verrons.

MEXIQUE

M. Foster, ministre des Etats-Unis à Mexico, a officiellement reconnu, le 9 avril, le gouvernement du président Diaz.

TURQUIE

Un officier d'un vaisseau de guerre français en station à Volo étant mort, on a procédé à son enterrement. Les autorités militaires turques ont d'abord refusé à un détachement de l'équipage de mettre pied à terre; mais, voyant qu'on allait passer outre à leur refus, elles ont fini par laisser faire.

FRANCE

Bonne nouvelle pour les honnêtes Français, et il y en a beaucoup en France: le journal radical la Commune affranchie a cessé de paraître. Le montant des amendes auxquelles ce journal a été condamné dépasse son cautionnement, que le gouvernement a fait saisir.

ANGLETERRE

Sa Majesté a répondu, le 15, à l'adresse du parlement la remerciant au sujet de l'appel des réserves. Elle félicite les deux Chambres de leur loyauté et dit qu'elle se croit assurée de pouvoir toujours compter sur l'adoption de mesures ayant pour but de sauvegarder l'honneur de la couronne et la stabilité de l'empire.

RUSSIE

Des préparatifs sont faits pour l'organisation d'une levée générale. On ne délivre plus de passeports qu'aux hommes dont l'âge dépasse 46 ans.

Totleben succéderait, dans le commandement de l'armée à San-Stefano, au grand-duc Nicolas.

ESPAGNE

Le bruit de la mort de l'ex-maréchal Bazaine est contredit. Bazaine est à Madrid et sa santé excellente.

Marie-Christine d'Espagne est tombée et s'est fracturé la jambe.

Plusieurs chefs cubains sont arrivés à Madrid.

SUISSE

La Suisse a accepté la proposition des Etats-Unis de prendre part à un congrès pour fixer la valeur relative de l'or et de l'argent.

LE CONGRES

On parle de cette ennuyeuse chose plus que jamais.

A.-B. LONGPRÉ.

ECHOS DE PARIS

Un rassemblement considérable s'était formé hier soir autour d'une malheureuse femme, teute débraillée, qui tenait un petit enfant dans ses bras, pendant que trois autres mioches se pendaient à sa jupe. Cette femme était dans un tel état d'ivresse qu'elle ne pouvait plus marcher; c'est à peine si elle retenait la pauvre créature qu'elle avait sur les bras.

Les gardiens de la paix sont intervenus, redoutant quelque danger pour les enfants. Ils ont eu beaucoup de peine à se faire indiquer le domicile de cette triste mère, qui répondait au hasard.

Les trois petits enfants qui l'accompagnaient se pressaient contre elle en pleurant, effrayés par la foule qui les entourait. Le plus âgé n'a pas six ans! Ils sont à peine couverts.

Les agents ont conduit ce pauvre groupe au poste voisin, où les enfants ont mangé un peu de soupe, après quoi on les a reconduits chez eux.

Il y a quelque temps, place Pigalle, un charretier avait "des raisons" avec son cheval. La pauvre bête, évidemment surchargée, ne voulait pas avancer.

Un rassemblement s'était formé, composé d'artistes au quartier, de femmes, de bourgeois et autres gens généralement bons pour les animaux.

Le charretier n'osait évidemment pas sévir: il serrait le manche de son fouet et s'efforçait de donner à sa voix des inflexions persuasives.

—Allons, mon pauvre coco, un coup de collier, un peu de courage..... Ah! je sais bien que le pavé est mauvais.

Et puis il grommelait avec rage à l'oreille du cheval:

—Tu vas voir! attends un peu que nous soyons de l'autre côté du boulevard Ornano!

Un peintre de nos amis est marié une musicienne fort distinguée, qui a une passion désordonnée pour la musique de chambre, et qui donne chez elle des auditions de quatuors composés par les maîtres les plus avancés de la nouvelle école.

Hier encore, il voit arriver chez lui, avant dîner, portés par divers Arvergnats, des violons, des altos, des basses, en un mot tout ce qu'il faut pour faire ce qu'on appelle de la bonne musique.

Cela lui coupe l'appétit et il s'écrie en soupirant:

—Mais enfin, les chirurgiens, quand ils vont faire une opération, n'envoient pas leurs instruments la veille chez le patient!

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Echecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autre solution juste du problème No. 112.—M. Ls. N. Dufresne, Québec.

Solutions justes du problème No. 114: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass.; N. P. Sorel; Ls. N. Dufresne, H. M. et Z. Delaunais, Québec; A. C. Saint-Jean; M. Toupin, J. L. P., S. Lafrenâie, J. E. Giroux et T. Lafrenière, Montréal; L. O. P., Sberbooke.

M. J. A. C., Northampton.—Merci de votre bonne lettre. Nous regrettons infiniment que vous n'ayez pu prendre part au tournoi canadien. Dans votre composition, il se trouve une erreur que nous vous signalerons dans notre prochaine lettre.

Nous prions nos amis et correspondants de bien vouloir adresser leurs communications, après le 1er mai, au No. 698, au lieu de 512, rue St. Bonaventure.

TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS EN 1878.

Nous croyons devoir faire plaisir aux amateurs du jeu d'Echecs en publiant la lettre suivante, adressée à M. Pretti, de la Stratégie, concernant le grand tournoi international qui doit avoir lieu à Paris durant l'Exposition universelle, par M. Camille Morel, secrétaire du Comité d'organisation:

PARIS, 12 mars 1878.

Mon cher M. Pretti, Je suis chargé par le Comité du Tournoi International de 1878 de vous communiquer le résultat de nos premières délibérations.

Un tournoi international aura lieu à Paris, dans le palais de l'Industrie (aux Champs-Élysées), pendant les mois de juin et de juillet de l'année courante, auquel seront conviés, dans le plus bref délai, les plus forts joueurs du monde entier.

Quatre prix au minimum seront distribués: Le premier offert par l'Etat, à la suite d'une décision ministérielle, sera de même valeur que celui donné dans les conditions analogues en 1863 (6,000 ou 8,000 francs).—Le second (2,000 ou 3,000 francs) sera probablement accordé de même, mais, depuis plusieurs mois on n'a pu recevoir de réponse définitive à cet égard.—En cas de refus, il sera, ainsi que les troisième et quatrième prix, fourni par une souscription à laquelle seront priés de prendre part tous les amateurs d'Echecs, et notamment les lecteurs de la Stratégie.

Enfin, un Concours de problème aura également lieu. Les détails et conditions de cette solennité échiquéenne ne pourront être définitivement arrêtés que lorsque la décision du gouvernement au sujet du second prix sera connue—c'est-à-dire dans un mois au plus tard.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, le Comité fera tous ses efforts pour que le Congrès International de 1878 réponde aux vœux des amateurs d'Echecs français et étrangers, et soit digne de ses aînés. Il est fondé à croire qu'il réussira pleinement, et fait appel, pour parvenir au but de sa tâche délicate, au dévouement de tous ceux qui s'intéressent au noble jeu.

Veillez agréer, mon cher monsieur Pretti, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

CAMILLE MOREL.

Les clauses principales sont: Le tournoi commencera le 15 juin, les concurrents devront s'être fait inscrire avant le 1er juin; le temps accordé sera de 30 coups pour deux heures, et quatre parties seront jouées par semaine; avec le concours de problèmes, il y aura un concours de fin de parties.

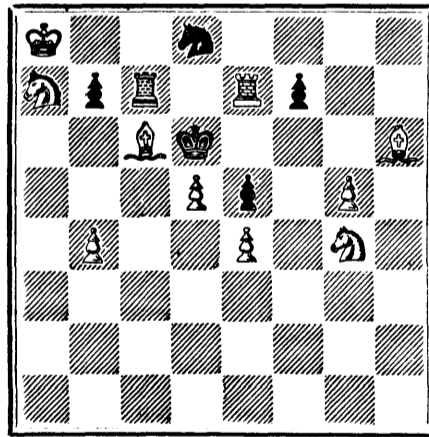
Toutes les communications relatives au Tournoi doivent être adressées à M. C. MOREL, 38, rue Laborde, Paris.

Les membres du Comité de cette grande lutte sont: Président, M. le général marquis d'Andigné, sénateur; Vice-présidents, MM. P. Bethmont, vice-président de la Chambre des députés, le général Fournier; Trésorier, M. L. Goldsmith; Secrétaire, M. Camille Morel; Membres, MM. Desol, sénateur, le baron Boissy d'Anglas, le vicomte de Bornier.

PROBLEME No. 115.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 114.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. Blancs: 1 F 6e F D, 2 R 6e C, 3 T 8e R. Noirs: 1 R 1er C, 2 R 1er F.

IL OPÈRE PROMPTEMENT

Le PHOSFOZONE, sous forme d'ELIXIR, aromatisé d'une façon délicate et agréable, peut être prescrit aux malades les plus délicats sans craindre qu'ils le rejettent par l'estomac. Administré d'une manière judicieuse, il agit toujours promptement, opérant des changements désirables sans incommoder ni produire de réactions constitutionnelles injurieuses. Vendu par tous les Pharmaciens et marchands de médecines par tout le pays. Préparé dans le laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de L'Opinion depuis sa fondation (1870)

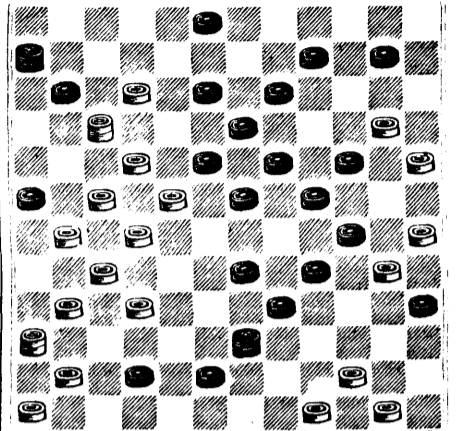
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 122

Composé par M. FELIX BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent en 12 coups.

Solution du Problème No. 120

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de and Les Noirs jouent de. Blancs: 33 27, 47 40, 23 17, 6 28, 56 49, 67 61, 20 14, 14 5, 5 70. Noirs: 34 21, 46 35, 24 11, 35 22, 43 56, 68 71, 7 44, 42 53, 71 25. Blancs 70 13 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 120

Québec:—N. Langlois, J. Lemieux. Village Lauzon, Lévis.—N. Samson. Montréal:—P. A. Sicard.

—L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la Minerve. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 19 avril 1878.

Table with 2 columns: FARINE and GRAINS. FARINE: Farine de blé de la campagne, par 100lbs 2 50 à 2 70; Farine d'avoine 2 40 à 2 60; Farine de blé d'Inde 1 60 à 1 90; Sarrasin 2 25 à 2 50. GRAINS: Blé par minot 0 00 à 0 00; Pois do 0 80 à 0 90; Orge do 0 50 à 0 60; Avoine par 40 lbs 0 35 à 0 38; Sarrasin par minot 0 45 à 0 50; Mil do 1 00 à 1 10; Lin do 1 60 à 1 70; Blé d'Inde do 0 75 à 0 80. LÉGUMES: Pommes au baril 3 00 à 4 00; Patates au sac 0 35 à 0 40; Fèves par minot 1 50 à 1 60; Oignons par tresse 0 00 à 0 04. LAITIÈRE: Beurre frais à la livre 0 25 à 0 30; Beurre salé do 0 15 à 0 18; Fromage à la livre 0 00 à 0 00. VOLAILLES: Dindes (vieux) au couple 1 50 à 2 00; Dindes (jeunes) do 0 00 à 0 00; Oies au couple 0 80 à 1 00; Canards au couple 0 60 à 0 70; Poules do 0 60 à 0 70; Poulets do 0 00 à 0 00.